



**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Paris, le 06 février 2018

Communiqué de presse



#entronsdanslaboucle

La consigne : une proposition à l'étude dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire

En déplacement dans une start-up de collecte des déchets, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé que l'option d'une nouvelle génération de consigne est actuellement à l'étude dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire. Objectif affiché : 100% collecte.

Cette idée forte est soumise à consultation citoyenne dès aujourd'hui.

« La France est en retard sur la collecte des déchets plastique en comparaison de ses partenaires européens. Elle ne peut plus être témoin de cette réussite sans tenter d'innover pour améliorer cet enjeu majeur de transition écologique. J'appelle les Français à donner leur avis sur le système de consigne sur lequel nous réfléchissons » a souligné Brune Poirson lors de son déplacement chez LemonTri, d'où elle a lancé la dernière phase de consultation publique sur l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire.

Lancée en octobre dernier, la démarche de concertation pour l'élaboration de cette feuille de route a fait émerger une idée forte : utiliser la consigne pour faciliter le geste de collecte et

de tri des déchets. La réflexion porte tout particulièrement sur les emballages pour lesquels les taux de collecte peuvent être améliorés comme les bouteilles en plastique ou les canettes métalliques.

Un tel dispositif existait en France dans les années 60 à 80. La consigne a disparu au gré de l'évolution des modes de consommation. Elle existe pourtant pour les ménages dans plusieurs pays européens, leur permettant d'atteindre un taux de collecte de plus de 95%. C'est notamment le cas en Allemagne.

Ces prochaines semaines, Brune Poirson, secrétaire d'Etat en charge de l'élaboration de la feuille de route, poursuivra ses discussions bilatérales avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur ces questions. Elle rencontrera également les entreprises qui innovent dans le domaine de la collecte des déchets à l'image de LemonTri, jeune entreprise spécialisée dans le recyclage.

Le dispositif de consigne soumis à consultation pourrait voir le jour dans les deux prochaines années sous forme par exemple d'automates de collecte. Cette étape est une véritable opportunité pour qu'une filière française innovante de machines de déconsignation soit développée par des entreprises françaises.

Toutes les bonnes idées sont attendues sur la plateforme de consultation publique afin d'aider le Gouvernement à atteindre notre objectif de collecte de 100 % des plastiques.



Entrez dans la boucle et participez sur la plateforme de consultation publique

<https://www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr/>

Axe majeur du Plan climat porté par Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, la feuille de route de l'économie circulaire qui sera publiée à la fin du mois de mars déclinera de manière opérationnelle les principales propositions élaborées pendant plusieurs mois de concertation.

Comment se déroulera cette seconde et dernière phase de consultation ?

La « pré-feuille de route » qui compte une cinquantaine de propositions concrètes sera mise en ligne progressivement pendant cette seconde phase de consultation.

Il s'agit de pistes de réflexion émanant à la fois des ateliers et de la première phase de consultation citoyenne.

La vidéo [ici](#) revient sur la démarche d'élaboration de la feuille de route.

Cette dernière phase de consultation se fera en trois temps de manière à laisser s'installer le temps du débat et de la réflexion :

Dès aujourd'hui : propositions sur la partie « mieux gérer les déchets »

Dès le 9 février : propositions sur la partie « mieux produire »

Dès le 12 février : propositions sur les parties « mieux consommer » et « mieux mobiliser »

Cette consultation est en ligne dès aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 25 février prochain.

La feuille de route sera publiée fin mars 2018



Pour plus de renseignements sur l'économie circulaire et la feuille de route, consultez le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

[Rendez-vous également sur les réseaux sociaux du ministère](#)

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 [@Min_Ecologie](#)